

PROCÉDURE D'ADMISSION Moyenne Section, Grande Section & CP

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER Moyenne Section, Grande Section & CP

- Une copie du certificat de naissance
- Une photo de l'enfant
- Les bulletins scolaires de l'enfant (s'ils sont disponibles)
- Une lettre de recommandation pour les parents, rédigée par des membres de la famille, des amis ou des relations professionnelles (non nécessaire si vous avez déjà un enfant à l'École Jeannine Manuel)
- Facultative** : Une lettre de recommandation pour l'élève rédigée par le Directeur ou la Directrice de son école ou un de ses professeurs
- Si les parents sont divorcés ou séparés, ils devront joindre une autorisation écrite co-signée
- Pour les entrées en GS et CP SEULEMENT** : Un bilan orthophonique* standardisé d'aptitude à l'acquisition du langage oral et écrit (CELF-5, CELF-CDN-F, PLS-5, Exalang, K-Seal...) dans la langue maternelle de l'enfant ou la langue de son choix. Celui-ci doit être réalisé pendant l'année scolaire de la demande d'admission.

**Nous demandons ce bilan afin de déterminer si l'enfant sera heureux dans une éducation bilingue.*

